ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

Adopté

N° CS810

AMENDEMENT

présenté par
Mme Spillebout, Mme Cestrières, M. Huyghe, Mme Ibled, Mme Le Nabour, Mme Lemoine, Mme Martin (Gironde), Mme Miller, M. Mongardien, Mme Thevenot, Mme Yadan, M. Sorre, Mme Carteron, M. Midy, Mme Missoffe, Mme Panonacle, Mme Colin-Oesterlé, Mme Guillerm, M. Fait, Mme Gervais, Mme Maud Petit et M. Blanchard

---

ARTICLE 5

À l’alinéa 108, après le mot :

« après »,

insérer les mots :

« l’expiration d’ ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.